



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

COMMUNIQUÉ

Versailles, le lundi 10 janvier 2022

La Fondation des Amis de l'Opéra Royal apporte son soutien aux célébrations du 400ème anniversaire de Molière.

Avec le Cycle *Molière 400 ans*, la Fondation de l'Opéra Royal matérialise sa première action philanthropique en faveur des spectacles du Château de Versailles.

La Fondation de l'Opéra Royal est honorée d'apporter son soutien financier à l'Anniversaire Molière, les célébrations à l'Opéra Royal qui marquent le quatrième centenaire de la naissance du plus grand dramaturge de l'histoire de France.

Ce soutien traduit la mission première de la Fondation : permettre la réalisation de projets forts pour le public et pour l'histoire de l'Opéra Royal.

Au programme de l'Anniversaire Molière : trois pièces essentielles du théâtre de Molière et une série de concerts reflétant ses collaborations musicales avec les deux compositeurs préférés de Louis XIV : Lully et Charpentier.

La Fondation de l'Opéra Royal a pour objet de pérenniser la saison de concerts et de spectacles du Château de Versailles. Elle a été créée en mars 2021, en association avec l'Académie des beaux-arts, quand il devenait évident que les effets néfastes de la crise sur le modèle économique de l'Opéra Royal allaient perdurer.

Afin de soutenir de façon régulière et pérenne une vie musicale d'excellence au Château de Versailles, la Fondation fait appel à la générosité du public. Elle est habilitée à recevoir donations et legs, dons en numéraire, biens immobiliers, mobiliers, titres et actions, qui donnent droit à des réductions d'impôts. L'Académie des beaux-arts est garante de sa transparence et de sa bonne gestion financière.

Programme Anniversaire Molière

https://www.chateauversailles-spectacles.fr/tag/moliere_t218/1

Fondation des Amis de l'Opéra Royal - Académie des beaux-arts

Institut de France

23 Quai de Conti - 75006 Paris

01 30 83 70 92 / fondationoperaroyal@academiedesbeauxarts.fr